

L'élection des exécutifs municipaux MDR dans le contexte de la restauration de la démocratie

Falna Taubic

Université de Ngaoundéré (Cameroun)

Résumé

Les formations politiques nées aux lendemains de la restauration du multipartisme ont participé aux différentes consultations électorales et ont connu des fortunes diverses. Si, les élections présidentielles et législatives donnent lieu directement à la connaissance des élus, les municipales, quant à elles, s'accompagnent d'un autre type d'élection destinée à élire les exécutifs municipaux (le maire et ses adjoints). Comment se déroule effectivement ce deuxième tour d'élection dans les communes gagnées par le MDR? Les exécutifs municipaux sont-ils élus par leurs pairs ou désignés par le coordonnateur de ce parti? Telles sont les questions auxquelles cet article tentera de donner quelques réponses. Il s'agira, de manière précise, de mesurer la capacité d'acceptation des règles du jeu démocratique par le personnel politique du MDR d'une part, et le degré de politisation des conseillers municipaux de ce parti d'autre part.

Mots clés : démocratie, consultations populaires, exécutifs municipaux

Introduction

La restauration du multipartisme en 1990 s'est accompagnée de l'organisation des élections concurrentielles auxquelles les formations politiques ont pris part. Malgré la prédominance de l'ancien parti unique qu'est le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) sur l'échiquier national, quelques partis politiques ont pu s'imposer à l'issue des différentes élections municipales dans certaines circonscriptions communales. A titre d'illustration, l'Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP) a rivalisé le RDPC dans la région de l'Extrême-Nord au lendemain des élections municipales organisées le 21 janvier 1996 en s'imposant dans les communes de Yagoua, Maga, Gazawa, Bogo, Dargala, les communes urbaine et rurale de Maroua tout comme le Mouvement Démocratique pour la Défense de la République (MDR) qui avait organisé à lui seul les exécutifs municipaux des communes de Doukoula, Tchatibali Datchéka, Kalfou, Guidiguis, Touloum, Dziguilao, Moulvoudaye. Ce parti politique, né au lendemain de la restauration du multipartisme, est au centre de cette analyse. Saisir la démocratie en acte partir des modes de désignation des présidents des exécutifs municipaux dans ce parti, analyser et observer les jeux de pouvoir au sein de la direction (Berstein, 1985) constituent le fil conducteur de cette réflexion. Ce champ politique local offre plus ou moins une configuration sociologique monocolore du point de vue ethnique et procède de la construction et de la conquête d'un objet scientifique (Bachelard, 1968). Il s'assimile à ce qu'on pourrait appeler le pays toupouri¹. Certes, on y note la présence de certains groupes ethniques, mais ces derniers sont numériquement minoritaires ; c'est le cas des Peuls qu'on rencontre dans les arrondissements de Guidiguis et de Kalfou. A ce groupe ethnique dans l'arrondissement de Moulvoudaye, il faudrait ajouter les Kanouri, les Haoussa et les Massa. Ces deux raisons justifient le choix de ce cadre géographique. Par ailleurs, la démocratie n'a pas de sens si elle est analysée uniquement au niveau national. Il faut la saisir aussi au niveau local. Et, c'est pourquoi, nous avons voulu analyser les itinéraires empruntés pour accéder au mayorat en s'intéressant au cas spécifique du MDR dans ce qui est peut être considéré comme un laboratoire d'analyse sociopolitique. Il s'agit de répondre aux questions suivantes : qui décide de l'élection du président de l'exécutif municipal dans le MDR ? Qui dispose de quelle influence dans ce parti ? Comment devient-on président de l'exécutif

municipal d'une commune gagnée par le MDR ? Quels sont les ressorts identitaires et les ressources sociopolitiques mobilisés qui déterminent la désignation/nomination des maires ressortant des communes MDR ?

Notre analyse s'adosse pour l'essentiel sur la théorie du champ et précisément le champ politique (Bourdieu, 1981). Le choix de cette théorie invite à rompre avec l'idée selon laquelle les réalités politiques sont des réalités préexistantes. Elles sont issues d'histoires particulières au cours desquelles des groupements distincts d'agents sociaux sont amenés à se rencontrer et à se combattre (Michonoya, 2004: 89). Dans cet ordre d'idées, il est nécessaire d'interpréter les principes et les stratégies qui guident les actions politiques des acteurs sur une base relationnelle du champ politique. Une deuxième théorie convoquée dans le cadre de cet article est l'analyse stratégique (Crozier et Friedberg, 1977). Le recours à cette théorie se justifie pour la simple raison que l'activité politique se déploie dans un champ. Ce déploiement s'accompagne de la mobilisation des stratégies par les acteurs. Les données sont issues des procès-verbaux des élections des exécutifs municipaux, procès-verbaux obtenus dans les services du gouverneur de la région de l'Extrême-Nord à Maroua, précisément à la Division du Développement Régional (DDR). Elles sont couplées aux données issues des entretiens avec des acteurs en jeu. L'exploitation de ces données nous a conduit d'une part, à analyser les différentes élections municipales comme le produit d'une construction, d'une déconstruction et d'une reconstruction d'un champ politique local et, d'autre part à cerner l'élection des présidents des exécutifs municipaux comme le produit d'une désignation et d'une réelle concurrence entre les acteurs politiques.

I- Les différentes élections municipales²: construction et reconstruction d'un champ politique local

Malgré l'irrégularité du cycle électoral (Engueleguele, 2003), quatre (4) élections municipales³ se sont déjà tenues au Cameroun depuis la réouverture du champ politique au multipartisme. Aux fortunes diverses, elles opposent dans notre unité d'observation, de manière générale, trois (3) formations politiques : le RDPC le MDR et l'UNDP qui peine dans ce champ politique local à se frayer un sous-champ.

1- Les premières élections municipales du 21 janvier 1996 : une construction d'un champ politique local par le MDR

Le cadre géographique retenu dans le cadre de notre réflexion compte au total huit (8) communes, respectivement quatre (4) du ressort des départements du Mayo-Kani (Dziguilao, Guidiguais, Touloum, Moulvoudaye), et quatre (4) du Mayo-Danay (Kalfou, Tchatibali Datchéga, Doukoula). Sur l'ensemble de ces circonscriptions communales mises en compétition, le MDR de Dakolé Daïssala a, à lui seul, organisé la totalité des exécutifs municipaux. Cette victoire procède d'un repli identitaire (Ibrahima Mouiché, 1996 : 188). C'est ce qui fera dire que « ...le MDR est un parti des toupouri » (Sindjoun, 1997, 116). Mais, Il s'est agi aussi, d'un vote contre le régime en place dans un moment de remise en cause du référentiel monopoliste de l'ordre politique (Engueleguele, 2002).

Il faut faire remarquer que, cette nouvelle formation politique a pu remporter ces élections à la majorité absolue des suffrages dans les communes de Dziguilao (76,90%), Touloum (74,77%), Kalfou (61,35%), Tchatibali (61,35%), Datchéka (58,83%), Doukoula (50,07%), et à la majorité relative dans les communes et de Moulvoudaye (48%) et de Guidiguais (47,47%). Ces victoires engrangées par le MDR lors de ces consultations, ont donné lieu à l'élection des présidents des exécutifs municipaux. Binwé Colbert, Gnowé Raphaël, Houli Maïgari et Djongmo Djoubongué ont été respectivement élus, présidents des exécutifs municipaux des communes de Dziguilao, Guidiguais, Touloum et de Moulvoudaye, tout comme Waga Mathieu, Faré Gilbert, Gnaga, Minkréo Léon pour le compte des communes de Kalfou, Tchatibali, Datchéka et Doukoula. Les thèses ayant fait de cette victoire, le résultat d'un

déploiement de l'ethnicité et le produit d'une revanche contre le monopartisme, ont souffert d'une certaine imprudence scientifique (Nyoya, 2000, 260) car, « (...) ces attitudes politiques sont (...) conjoncturelles, précaires et appeler à évoluer, sans doute, par un passage progressif de la culture paroissiale (...) à la culture de participation » (Nyoya, 2002 : 250). Les résultats des élections municipales de juin 2002 et juillet 2007 constituent une illustration d'un tel postulat.

2- Les élections municipales du 30 juin 2002 et de 2007 : de l'anesthésie politique à la réanimation du MDR

A l'issue des élections municipales du 30 juin 2002, le MDR s'enlise et perd les communes de Doukoula, Datchéka, Tchatibali, Kalfou, Guidiguis, Touloum et Moulvoudaye⁴ au profit du RDPC. En conservant la commune de Dziguilao, Djaowé Albert a été l'unique président de l'exécutif municipal de cette commune.

Lors du scrutin du 22 juillet 2007, le parti se redéploie et reconquiert les communes de Touloum avec (53,91%) de suffrages récoltés. Il conserve celle de Dziguilao avec 68,88% des suffrages. A Tchatibali le MDR s'impose à la majorité absolue, après avoir amassé 52,43% de suffrages. N'ayant pas obtenu la majorité absolue des suffrages dans la commune de Kalfou, ce parti parvient, cependant, à organiser son exécutif municipal en engrangeant 49,99% de suffrages tout comme à Guidiguis où le MDR a pu récolter 45,82% de voix. Matourwa, Soueressam Gaïwé Raymond, Danwang Denis, Younoussa Mal Daïrou et ont été élus respectivement présidents des exécutifs municipaux des communes de Touloum, Dziguilao, Tchatibali, Kalfou, et Guidiguis.

3- Les municipales du 30 septembre 2013 : une tentative de conservation et de reconstruction du champ politique local par le MDR ?

A l'issue des municipales du 30 septembre 2013, le MDR perd la commune de Tchatibali avec 47,54% des suffrages contre le RDPC qui en a totalisé 52,46%. Cette formation politique a perdu également la commune de Touloum au profit du RDPC après avoir totalisé 49,40% de suffrages.

Cependant, le Mouvement Démocratique pour la Défense de la République a pu, à nouveau, conquérir la commune de Datchéka et celle de Moulvoudaye⁵ en totalisant respectivement 52,47% et 52,21% de suffrages. Il conserve celles de Kalfou (53,42%) et de Dziguilao (51,25%). Soueressam Denis, Wangmené Kaïssala, Djonwé Djonwang et Gnaga ont été respectivement, élus présidents des exécutifs municipaux des communes de Dziguilao, Moulvoudaye, Kalfou et de Datchéka.

A l'issue de ses différentes victoires engrangées, le MDR est parvenu à organiser ses exécutifs municipaux ainsi que l'exige la réglementation en la matière. La question qui mérite d'être soulevée est la suivante : comment les présidents de ces exécutifs municipaux sont-ils élus? Le mayorat est le résultat d'une élection concurrentielle ou d'une désignation de la part du leader du MDR ?

II- L'élection des présidents des exécutifs municipaux : élection à géométrie variable

L'élection du maire s'opère par le truchement du suffrage universel indirect à travers l'élection du conseil municipal qui élit ensuite le maire et ses adjoints. L'élection des maires et de leurs adjoints est pour ainsi dire, précédée de celle des conseillers municipaux. De manière simple, pour être candidat au poste de maire et d'adjoint au maire, il faut au préalable avoir été élu conseiller municipal. C'est dire que, tout conseiller municipal peut être élu maire⁶. « Mais, la réalité sociologique est différente ; souvent les jeux sont faits d'avance et l'élection est une formalité qui entérine une désignation préalable » (Becquart-Leclercg, 1982 : 93). Comment devient-on maire dans le MDR? Est-on élu par ses pairs ou désigné par l'instance dirigeante

du parti ? Telles sont les questions auxquelles cette partie vise à donner une réponse en démontrant que l'élection des maires est le produit d'une rémanence autoritaire entretenue par le coordonnateur du MDR mais, que cet autoritarisme dirigeant est de plus en plus contesté par les conseillers municipaux.

1- L'influence du coordonnateur MDR dans le processus électif du Maire

Si la réglementation exige que les présidents des exécutifs municipaux soient élus par leurs pairs, il n'y va pas de soi dans le MDR. Ces derniers sont souvent désignés par le coordonnateur de leur parti. Ce fut le cas lors des toutes premières élections des présidents des exécutifs municipaux (janvier 1996, juin 2002 et juillet 2007). En effet, aux lendemains de l'élection des présidents des exécutifs municipaux des communes gagnées par le MDR, le coordonnateur du MDR a usé de son influence pour désigner les maires. Les enquêtes de terrain attestent que tous les maires désignés par le coordonnateur du MDR, Dakolé ont été « élus ». Des élections ont eu lieu; mais, dans la plupart des cas, il s'est agi des votes à l'unanimité. C'est ce que nous appelons élection-ratification ou élection sans choix. Nous n'en voulons pour preuve que les contenus des procès-verbaux y relatifs. En effet, dans toutes les communes gagnées par le MDR en 1996, 2002 et 2007, les procès-verbaux mentionnent que les maires ont été élus à la majorité absolue des suffrages ou par acclamation. Autre fait politique curieux, la plupart des bureaux devant présider le déroulement de l'élection des exécutifs municipaux n'ont enregistré qu'une seule candidature aux postes de président des exécutifs municipaux. Dans cet ordre d'idées, le mécanisme électif est celui de la cooptation et non celui d'une procédure de sélection démocratique (Lacorne, 1980 : 67). Cette cooptation peut être doublement analysée. Premièrement, elle est le résultat de l'influence dont dispose le coordonnateur du MDR. Deuxièmement, cette influence a rencontré le charisme dont jouissent les candidats et même l'adhésion des conseillers municipaux ; charisme capitalisé à partir de leur contribution quant à l'implantation du MDR dans les localités respectives aux lendemains de la création de cette formation politique. Ce fut le cas de Binwé Colbert dans la commune de Dziguilao, Ngowé Raphael à Guidiguis, Houli Maigari à Touloum, Djongmo Djoubongué à Moulvoudaye, Gnaga à Datchéka, Waga Mathieu à Kalfou, Minkréo Léon à Doukoula, Faré Gilbert à Tchatibali. Tous ces acteurs ont été des artisans de la création et de l'implantation du MDR dans ce sous champ politique local qu'est le pays toupouri. « Je me suis investi personnellement pour l'implantation du MDR. Un autre choix à la tête de l'exécutif municipal aurait rencontré l'opposition des conseillers⁷ » nous a confié Gnaga, le tout premier maire élu à la tête de la commune de Datchéka.

Pendant la mandature 2007-2013 le maire de la commune de Guidiguis a été désigné contrairement à la volonté des conseillers municipaux qui avait souhaité le retour de l'ancien maire Gnowé Raphaël. Ce fut également le cas à la commune de Dziguilao où Soueressam Denis a été imposé au détriment de l'ancien maire Djaowé Albert. Un peu partout, le scénario fut le même. Après avoir arrêté la date de l'élection, les conseillers municipaux se réunissent à l'effet d'élire le maire. Ce jour, Dakolé ordonne à celui qu'il a déjà choisi au préalable à lui tenir compagnie. En faisant son entrée dans la salle, les conseillers se lèvent pour lui signifier leur déférence et c'est ainsi qu'il les invite à ovationner leur maire. « Je me souviens encore de l'évènement ; pendant que nous attendions l'arrivée de Dakolé, nous avons constaté l'absence d'un de nos collègues. Soudainement il a fait son entrée en compagnie de Dakolé qui nous a demandé d'ovationner notre maire »⁸. Une autre stratégie consiste pour Dakolé à appeler un des conseillers sur lequel est porté son dévolu, Monsieur le maire et ce au lendemain de la publication des résultats des élections. Ce fut le cas de Younoussa Mal Daïrou à Guidiguis en 2007. De l'avis des conseillers majoritairement Toupouri, leurs voix devraient être accordées à l'ancien maire Gnowé Raphaël. Cette posture des conseillers majoritairement Toupouri atteste la prégnance du facteur ethnique dans le choix du maire. On peut comprendre, dès lors,

pourquoi l'électorat de Moulvoudaye a basculé à nouveau au profit du MDR lors des municipales du 30 septembre 2013 suite à l'investiture de monsieur Adama Modi comme tête de liste pour le compte du RDPC. Mais, contre le vœu des conseillers municipaux, Younoussa Mal Daïrou fut désigné et élu à l'unanimité à la tête de l'exécutif municipal de la commune de Guidiguis. Djaowé Albert a connu le même sort à la commune de Dziguilao en 2007. A son détriment, Soueressam a été désigné et élu. L'analyse souffrirait d'une insuffisance politologique si on ne répondait pas à un certain nombre de questions. Comment en arrive-t-on à l'élection-ratification et à l'incapacité des conseillers municipaux à recourir à l'élection comme mode de dévolution du pouvoir ? Comment Dakolé réussit-il à imposer son choix ? Pourquoi ce choix est porté sur une telle personne et non sur autre ?

L'un des ressorts explicatifs de l'influence dont jouit Dakolé est lié à son histoire personnelle, elle-même inscrite dans l'environnement sociopolitique local. Le sous champ politique dont il est issu est dominé par son ethnie d'appartenance : les Toupouri. Il apparaît dans ce contexte comme un leader naturel bénéficiant d'un socle identitaire. Du fait d'une chance historique, Dakolé fut l'un des rares Toupouri à accéder à la classe des Administrateurs civils après avoir été formé à l'Institut International d'Administration Public d'Outre-Mer à Paris. Cette formation lui a valu l'occupation des postes dans l'appareil administratif de l'Etat ; Inspecteur fédéral du Nord, il a été pendant longtemps Directeur Général de la Société des Transports Urbains du Cameroun (SOTUC). L'occupation de ces postes lui a permis d'accumuler et de capitaliser des ressources symboliques qui ont fini par lui conférer une légitimité traditionnelle et charismatique.

Par ailleurs, la tutelle des communes, est assurée par le préfet. A ce titre, il revient à ce dernier de superviser le déroulement de tous les processus électoraux relatifs à l'élection des exécutifs municipaux. Il revient également à ce dernier de veiller à la régularité juridique de ces processus. En constatant que les maires sont élus à l'unanimité ou par ratification, il est possible de déduire une complicité entre la tutelle et le leader du MDR, complicité établie du fait de la proximité de Dakolé à la tendance politique dominante qu'est le RDPC. Et, c'est ici que se déploie la logique clientéliste. Les déplacements des préfets sont conditionnés par ce que le jargon camerounais appelle *carburant*. Il s'agit en réalité d'une somme d'argent qui est versée à celui qui offre le service par celui qui le sollicite. Ce clientélisme lie les acteurs et finit par faire de l'élection une simple formalité politique. L'équation personnelle des conseillers municipaux est également mise puisqu'il s'agit de, équation sous-tendue par la logique de préserver les dividendes dont la préservation passe par le RDPC.

La désignation des maires par le coordonnateur du MDR résulte de l'organisation et de la structuration de ce parti. A sa création, le MDR était dirigé par un Comité Directeur composé de quatre (4) membres, dont Dakolé lui-même en faisait partie en qualité de coordonnateur. Mais, ce comité a volé en éclats suite aux démissions de ces membres (Pierre Souman, Bava Djingoer, Djonang). C'est dire que Dakolé reste et demeure le seul leader au sommet de ce parti, ce d'autant plus que les structures de base qui existaient au niveau départemental et régional (Mouvement des Jeunes Républicains (MJR), Mouvement des Femmes Républicaines (MFR) ne sont plus fonctionnels. Ce vide organisationnel et structurel a favorisé la concentration du pouvoir entre les mains de Dakolé. Organisation politique, le MDR n'en demeure pas un patrimoine. Dans ce contexte, le pouvoir n'est pas distribué mais il est confisqué (Braud, 2005: 399-400). Le choix des candidats obéit aussi à certaines logiques qui participent d'une stratégie de la maîtrise des acteurs politiques et du parti comme un sous champ politique dans lequel ne doit régner qu'une seule personne. Cela participe aussi d'une stratégie à conquérir un large électorat. En désignant Younoussa Mal Daïrou à la tête de la commune de Guidiguis en 2007, Dakolé voulait conquérir l'électorat peul voire musulman dans son ensemble. En désignant Binwé Colbert à la tête de la commune de Dziguilao au lendemain des élections municipales du 30 septembre 2013, Dakolé voulait conquérir l'électorat de Golonguini dont est originaire Binwé.

En effet, ce canton a manifesté son allégeance au MDR aux lendemains des élections législatives de mars 1992 et municipales du 21 janvier 1996. Ce fut d'ailleurs le cas pour les autres cantons. Mais, suite aux démissions des militants du MDR, l'électorat de ce canton a basculé en faveur du RDPC. Cette flamme du militantisme en faveur du MDR n'est pas éteinte jusqu'aujourd'hui dans ce canton. La désignation de l'ancien maire Binwé, à la tête de la commune de Dziguilao participe d'une stratégie de reconquête de l'électorat de ce canton. D'autre part, il s'agit pour le leader du MDR, de recourir à des mécanismes de domination à l'effet de contraindre les conseillers municipaux à se conduire en représentant d'une entreprise collective plutôt qu'en « entrepreneurs politiques individuels » (Gaxie, 1993 : 59).

La désignation des présidents des exécutifs municipaux par le leader du MDR participe aussi d'une volonté de puissance et de la rémanence autoritaire qui trouve et puise son fondement dans la personnalité des dirigeants politiques. En s'impliquant dans la désignation des maires, Dakolé vise à disposer des relais dans l'institution communale et à contrôler le MDR dont il refuse d'en faire un lieu de compétition, mais son monopole. Il est tout aussi important de percevoir dans ce jeu, la capacité des Toupouri et des conseillers municipaux à instrumentaliser le coordonnateur du MDR confiné en pays toupouri. Dans ce contexte, la démocratie locale reste ainsi largement à construire (Engueleguele, 2003). L'influence dont dispose Dakolé, mérite cependant, d'être relativisée. Elle est remise de plus en plus en cause.

2- La remise en cause de l'autoritarisme dirigeant de Dakolé dans le processus électif des maires

L'illustration de la remise en cause de l'influence dont dispose le coordonnateur du MDR dans le processus électif des maires s'est matérialisée lors des élections municipales du 30 septembre 2013, élections à l'issue desquelles le MDR a pu organiser à lui seul quatre (04) exécutifs municipaux (Dziguilao, Moulvoudaye, Kalfou et Datchéga.) Toute élection, quelle que soit sa nature, donne lieu à des tractations diverses de la part des différents acteurs. A Datchéga et à Kalfou tout comme à Dziguilao et à Moulvoudaye, l'élection des maires a donné lieu à ces tractations, opposant d'un côté, l'instance dirigeante incarnée par son coordonnateur, Dakolé Daïssala et de l'autre, les conseillers municipaux, détenteurs du pouvoir électif. Il en découle une double instrumentalisation du parti. En effet, après la publication des résultats des élections du 30 septembre 2013, Dakolé a mis sur pied un comité de supervision de l'investiture des présidents des différents exécutifs municipaux. Ce comité était composé de quelques membres : Gaïwé Raymond, Djorwé Paulin, Maïgari, Ritouandi et Bakary Yérima. Dakolé en personne en assurait la présidence. « La mission à nous assignée était de recevoir les différentes candidatures dont le nombre ne devrait pas excéder deux (2) par commune. Mais, nous en avons reçues quatre (4) pour la seule commune de Datchéga⁹ ». En poursuivant nos entretiens avec le même informateur, il ressort que les membres de la commission ont travaillé en l'absence de Dakolé qui s'était retiré dans ses appartements pour ne pas influencer les travaux des membres de la commission. « Mais, il n'en était de rien, puisqu'il est sorti quelques heures après pour constater que la commission ne parvenait pas à achever les travaux et c'est ainsi qu'il a procédé à la désignation des maires par communes.»¹⁰ En réalité, nous confie un des candidats à l'exécutif municipal¹¹, « Ces derniers avaient été déjà choisis par Dakolé ». Pour le compte des communes de Dziguilao et de Moulvoudaye Binwé Colbert et Sadjo avaient été choisis par Dakolé. Dans les communes de Kalfou et de Datchéga, ce fut Wangmene Kaïssala et Ritouandi. Cette désignation des maires a marqué la fin des travaux à une heure tardive et s'inscrit dans une logique de patronage et de compagnonnage (Owona Nguini, 2004 : 218) ; Dakolé étant patron et les membres de la commission les compagnons. Toutefois, elle n'aura pas pour autant marqué la fin du processus électoral devant aboutir à l'élection des maires. Selon nos enquêtes de terrain, les différents protagonistes se sont entrepris à battre campagne

dans leurs communes respectives alors que ceux qui avaient été désignés attendaient simplement la ratification de leur investiture. « Aussitôt informé de la situation, j'ai commencé à battre campagne auprès des conseillers nous confie un des candidats. »¹² A Dziguilao, nous nous rappelons également de la campagne menée par Soueressam Denis. Ce dernier n'ayant pas reçu l'onction de la hiérarchie de son parti, a entrepris des démarches visant à convaincre les conseillers municipaux. Informé du déploiement des candidats dans leurs communes respectives, Dakolé les a convoqués à son domicile à Goundaye. « Nous avons été convoqués mais je ne me suis pas rendu chez lui contrairement aux autres collègues. Je me suis rendu plutôt chez le sous-préfet à l'effet de lui rendre compte de la situation qui prévalait au sein de notre parti »¹³. Contrairement à la volonté de Dakolé et en accord avec les dispositions de la loi, l'élection des exécutifs municipaux a eu véritablement lieu ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : répartition des suffrages par candidat (élection des présidents des exécutifs municipaux pour le compte des élections municipales du 30 septembre 2013)

Commune	Votants	A	Bulletin nul	SVE	NC	SVEC	
Dziguilao	24	01	00	23	02	Souaressam Denis	16
						Binwé Colbert	07
Moulvoudaye	40	00	00	40	02	Wangmene Kaïssala	30
						Sadjo Danssala	10
Kalfou	25	00	00	25	02	Danwang Alexandre	12
						Djonsé Djonwang	13
Datchéga	25	03	00	22	02	Gnaga	22
						Ritouandi	-

A : abstention ; **SVE** : Suffrages Valablement Exprimés ; **NC** : Nombre de Candidatures, **SVEC** : Suffrages Valablement Exprimés par candidat.

Au total, huit (8) candidatures ont été enregistrées pour l'ensemble des quatre (4) communes. Chaque commune aura enregistré deux (2) candidatures. Cette pluralité de candidatures traduit une volonté des conseillers municipaux à concourir pour le mayorat. Dans la commune de Dziguilao et ce contrairement à la volonté de Dakolé, le maire sortant, Soueressam Denis s'est porté candidat à sa propre succession contre Binwé Colbert, ancien maire de ladite commune durant la mandature 1996-2002. Contre huit (7) suffrages, le maire sortant a battu l'ancien maire Binwé, après avoir totalisé seize (16) voix. Ce dernier aura pour ainsi dire manqué son *come-back* politique au profit de Soueressam Denis, qui bénéficie désormais du statut du cumulatif. La présidence de l'exécutif municipal pour le compte de la commune de Moulvoudaye a opposé Wangmené Kaïssala à Sadjo Danssala. Wangmené en engrangeant trente (30) suffrages, a battu son concurrent qui n'a bénéficié que de la sympathie de dix (10) conseillers municipaux. Ce grand écart entre les deux candidats ne fut pas le cas à la commune de Kalfou car, une seule voix a départagé les deux protagonistes. Il s'est agi pour le cas de cette commune, d'une élection véritablement compétitive. A Datchéga, Gnaga a obtenu vingt-deux (22) voix et fut ainsi plébiscité après le désistement de Ritouandi, choisi pourtant par Dakolé. Le retour de Gnaga à la commune de Datchéga tout comme la réélection de Soueressam et la tentative du retour de Binwé à la commune de Dziguilao, traduit le processus de *notabilisation* de la fonction du Maire. Contre la volonté du coordonnateur du MDR, aura prévalu l'élection comme mode de dévolution du pouvoir dans les différentes communes.

3- L'élection du Maire MDR : vers un polissage du comportement politique à la base

Au regard de l'analyse qui précède, nous avons pu établir l'influence du leader du MDR dans le processus électoral devant conduire à l'élection des présidents des exécutifs municipaux des différentes communes gagnées par son parti politique, même si, de l'avis de certains, cette influence est à relativiser. Lors des élections municipales de 2013, elle a été remise en cause

par les conseillers municipaux. L'adolescence politique des conseillers municipaux a été suivie de leur *juvénalisation politique*. Cette mutation traduit un polissage du comportement électoral des conseillers municipaux et rend compte de ce que l'élection reste un mode de dévolution du pouvoir. De plus en plus, les conseillers municipaux cherchent à se démarquer du tutorat de la hiérarchie du parti. L'élection comme principe de dévolution du pouvoir local est de plus en plus réclamé par les différents acteurs politiques de la base. Elle a été, à titre, d'exemple vivement souhaité par les différents protagonistes du Rassemblement Démocratique du peuple Camerounais (RDPC) pendant l'investiture des candidatures aux différents mandats électifs relatifs aux élections municipales législatives du 30 septembre 2013. Malheureusement, les instances dirigeantes de ce parti ont choisi un mode fondé sur la constitution des listes consensuelles dont le nombre ne devrait guère dépasser 02. « Dakolé a des méthodes autoritaires et nous ne nous entendons pas pour cela. Il a voulu imposer Binwé à la mairie, nous avons refusé en votant Souressam »¹⁴. A partir d'une telle posture de la part d'un conseiller municipal, on comprend que ce dernier est conscient de sa déposition d'un pouvoir. Le maire en fonction de la commune de Datchéga, Gnaga, a adopté la même posture en refusant de répondre favorablement à l'invitation, mieux à la convocation de Dakolé. Le mayorat apparaît dès lors, comme une ressource politique. La démarcation dont a fait preuve Gnaga et Souressam en fait des professionnels de la politique locale, ceux appelés aussi élus cumulants (Mabileau, 1992, 68). Dès lors, le MDR se mute en un sous champ de luttes pour la maîtrise de l'accumulation de force, de capital politique où chacun engage la force qu'il a dans les rapports de forces qui existent dans ces formes de domination (Bourdieu, 2000 : 43). C'est dire qu'à la logique de l'influence de Dakolé, s'est opposée une logique contestataire et émancipatrice des acteurs du MDR. L'élection du maire MDR ne résulte pas uniquement du choix de son leader, mais d'une véritable socialisation politique des conseillers municipaux.

Conclusion

Dans un contexte de démocratie dont le principe fondamental est l'élection, le MDR fonctionne comme un champ politique qui nous a permis d'analyser le choix des maires, non pas, comme une réalité préexistante mais, comme une production arbitraire¹⁵ issue d'histoires particulières au cours desquelles des groupements distincts d'agents sociaux ont été amenés à se rencontrer et à se combattre. (Michonoya, 2004 : 89). L'élection du Maire constitue un moment important du jeu politique dans le MDR, « ...confluent de stratégies multiples plus ou moins claires, plus ou moins conflictuelles, carrefour d'ambitions personnelles, de logiques locales ... où l'informel déborde largement l'institutionnel » (Becquard-Leclercq, 1982 : 94). En tant que formation politique, ce parti s'assimile à une entreprise dont les capitaux politiques font l'objet d'une compétition entre ses différentes composantes. L'idéal d'équité et d'égalité fondé sur le principe *one man, one vote*, constitue de plus en plus une préoccupation majeure dans ce parti. Le champ communal, sous champ politique local, se caractérise par un certain dynamisme qui traduit le polissage des comportements des acteurs politiques de ce parti. Par la même occasion, on assiste à la dynamique de la concurrence politique de ces acteurs. L'influence de Dakolé, cède de plus en plus la place à l'élection comme mode de dévolution du pouvoir. Le fonctionnement du MDR est marqué par l'expression d'un besoin de modernisation de sa vie politique. Somme toute, le MDR reste et demeure un parti à leader charismatique (Braud, 1998 : 400). Une certaine concurrence existe dans le MDR en tant qu'une entreprise politique, mais cette concurrence est imparfaite (Stglizt, 2000 : 295). Elle sera plus rude avec la nouvelle élaboration du statut des maires¹⁶. *In fine*, les conseillers municipaux du MDR apparaissent comme des promoteurs de la démocratisation de la vie de leur parti. Le fonctionnement interne du MDR nous a permis de cerner les rapports entre ses cadres et le dirigeant qui de plus en plus

est contesté mais est toujours à la quête de la notabilité qui participe à la rémanence autoritaire dans le contexte du renouveau démocratique (Zambo Belinga, 2003).

Bibliographie

- Bachelard G., *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, PUF, 1968.
- Bequart-Leclercq J., « Les chemins du pouvoir : la sélection du maire », *Pouvoirs*, 24, 1982, pp. 93-104.
- Berstein S., *Histoire du parti radical*, Paris, Presses de sciences Po, 1985.
- Bourdieu P., « Le champ politique » in Bourdieu Pierre, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000.
- Braud P., *Sociologie politique*, Paris, L.G.D.J., 1998.
- Crozier M. et Friedberg E., *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Le Seuil, 1977.
- Ebong, Offiong Erete, and Queen Olubukola Ayeni. "Le Multilinguisme et les Problèmes d'Aménagement Linguistique au Nigeria." *International Journal of Humanities and Cultural Studies (IJHCS) ISSN 2356-5926* 2.1 (2016): 179-189.
- Erete, E. O., & Chiweze, N. Le Bilinguisme (Anglais/Français): Une Porte D'entrée Pour L'évolution économique AU Nigeria.
- Odey, Veronica Ebi, and Offiong Erete Ebong. "LES DIFFICULTES DANS L'EMPLOI DES DETERMINANTS OU DES ADJECTIFS POSSESSIFS CHEZ LES ETUDIANTS DE DEUXIEME ANNEE DU DEPARTEMENT DE LANGUES MODERNES ET D'ETUDES DE TRADUCTION DE L'UNIVERSITE DE CALABAR, NIGERIA/DIFFICULTIES IN THE USE OF DETERMINANTS OR POSSESSIVE ADJECTIVES IN STUDENTS OF SECOND YEAR OF THE LANGUAGES DEPARTMENT MODERN AND TRANSLATION STUDIES UNIVERSITY OF CALABAR, NIGERIA." *European Journal of Applied Linguistics Studies* 2.1 (2019).
- Ayeni, Queen Olubukola, and Offiong Ebong Erete. "Nigerian French language curriculum and the millennium goals: issues in the Nigerian educational system." *Lwati: A Journal of Contemporary Research* 13.3 (2016): 1-15.
- Denquin J-M., *Science politique*, Paris, PUF, 1985.
- Engueleguele M., « Démocratie locale et élections municipales au Cameroun », communication présentée lors des journées d'études organisées par le centre d'Etudes d'Afrique Noire les 5 et 6 juin 2003 avec le soutien de l'IRD, du CODESIRIA et de la région Aquitaine.
- Engueleguele M., « L'explication du vote dans les systèmes politiques en « Transitions » d'Afrique subsaharienne. Eléments critique et perspectives de développement », *CURAPP-CNRS, (UMR6054) /IRIC*, 2002, pp. 1-18.
- Ibrahima Mouiché, « Mutations sociopolitiques et replis identitaires en Afrique : le cas du Cameroun », *Revue Africaine de Science Politique*, vol 1, n°2, 1996, pp. 176-201.
- Kuaté J., *Les élections locales au Cameroun. L'élection des conseillers municipaux et du Maire*, Douala, MACACOS, 2002.
- Lacorne D., *Les Notables rouges*, Paris, Presses FNSP, 1980.
- Lavau G., « Partis politiques et réalités sociales. Contribution à une étude réaliste des partis politiques », *Cahiers français*, « Découverte de la science politique, n° 276, mai-juin 1996, pp.51-59.
- Mabileau A., « L'élu local : nouveau professionnel de la politique », *Pouvoirs*, 60, 1992, pp. 67-78.
- Médard J-F., « Clientélisme politique et corruption », *Tiers-Monde*, Tome 41, n° 161, pp. 75-87.

- Michonoya R., « Champ politique et stratégies de différenciation : l'exemple bulgare », *Transitions*, vol 43, n° 2, 2004, pp. 89-112.
- Njoya J., « démocratisation, divergences ethniques et politisation de la pluralité au Cameroun, *Revue canadienne des études africaines*, vol. 36, n°2, 2002, pp.
- Owona Nguini M. E., in « Le Social Democratic front : un parti d'opposition entre charisme et bureaucratie » in Sindjoun L., (dir.), *Comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire et politique autoritaire*, Conseil pour le développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique, 2004.
- Saqacki F., « Découverte de la science politique », *Cahiers français*, 276, mai-juin 1996, pp.51-59.
- Stiglitz, J.E., *Principes d'économie moderne*, Paris, Bruxelles, De Boek, 2000.
- Zambo Belinga J-M., « Quête de notabilité sociale, rémanence autoritaire et démocratisation au Cameroun », *Cahiers d'Etudes Africaines*, XLIII, (3), 171, 2003, pp. 573-589.
- Olubukola, Ayeni Queen. "L'UNIFICATION LINGUISTIQUE AU SEIN DE LA SOUS REGION CEDEAO."
- Ayeni, Q. O., & Samuel, M. B. (2016). Le Probleme d'Amenagement Linguistique en Afrique de l'Ouest: le Cas des Langues Exogenes et Endogenes. *International Journal of Humanities and Cultural Studies (IJHCS) ISSN 2356-5926*, 1(4), 388-400.
- Olubukola, A. Q., & Basse, O. (2018). Les Defis De L'integration Regionale En Afrique De L'ouest. *International Journal of Current Innovations in Advanced Research*, 1(3), 46-53.
- Ayeni, Queen Olubukola, and Offiong Ebong Erete. "Nigerian French language curriculum and the millennium goals: issues in the Nigerian educational system." *Lwati: A Journal of Contemporary Research* 13, no. 3 (2016): 1-15.
- Olubukola, AYENI Queen, and Oben Basse. "Les Defis De L'integration Regionale En Afrique De L'ouest." *International Journal of Current Innovations in Advanced Research* 1.3 (2018): 46-53.